

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2012

L'an deux mil onze, le 26 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, ANDRE Jean Paul, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël.

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : AVALLET Michèle

Date de convocation : le 21 avril 2012

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

Ces précisions apportées, l'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération étude accès handicapés
- Travaux 2012
- Urbanisme
- Compte-rendu des délégués
- Questions Diverses

Délibération : Groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic relatif à l'accessibilité des ERP.

Dans le cadre de la loi sur « L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » le décret du 17 mai 2006 ;

Instaure l'obligation de procéder à un diagnostic d'accessibilité des ERP de catégorie 1 à 4, par les administrations ou exploitants concernés, pour le 31 décembre 2010.

La mise aux normes est prévue au plus tard le 31 décembre 2014 et concerne l'ensemble des ERP y compris la catégorie 5.

Madame le Maire expose qu'afin de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats, il est proposé que ce diagnostic des ERP soit réalisé dans le cadre d'un groupement de commandes à l'échelle de la Communauté de Communes.

Le conseil municipal n'accepte pas cette mutualisation et n'autorise pas Madame le Maire à signer la convention du groupement de commande pour la réalisation du diagnostic des ERP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à 3 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.

Travaux 2012.

Les travaux de réaménagement au PAV sont en attente. Le SICTOM doit venir déplacer les containers du tri sélectif.

Voirie : à cause des fortes pluies survenues courant avril, certains administrés ont vu leur chemin privé être raviné notamment Montée de l'Ancienne Ecole chez Monsieur METAY ou encore Chemin Creux chez Monsieur CLEGNAC. Monsieur CLEGNAC envisage de faire un enrochement afin que le problème soit réglé. Il faudra tout de même se renseigner sur les démarches que la commune peut entreprendre.

Les travaux Rue du Lavoir sont en attente d'une réponse du Département (Conseil Général) pour la demande de subvention que nous avons faite courant avril.

Des travaux sont prévus Chemin de la Martinière, nous avons demandés à l'entreprise Gachet ainsi qu'à l'entreprise BUFFIN un devis. Nous avons reçu le devis de Gachet et nous attendons celui de Buffin. Une fois les deux devis étudiés une demande de subvention sera envoyée au Département.

Une démarche a été entreprise pour faire le marquage au sol des places de parking de la SPAR ainsi que celles de la Place de la Mairie. Un passage piétons et une ligne centrale traversant le village est prévu aussi. Nous avons fait une demande de devis à l'entreprise FAR d'Echirolles et de PROXIMARK d'Echirolles. L'entreprise FAR doit nous refaire le devis car il y avait une erreur.

Suite à la demande de l'association FCC (Football Club des Collines), des travaux sont à prévoir au Stade de foot de Primarette. Un courrier de réponse a été envoyé courant mars concernant leur demande. Malheureusement ces travaux ne peuvent être pris en charge par la commune.

Pour la toiture de l'église nous sommes en attente d'un devis de la société BOISSY Charpente.

Une réunion Commission Voirie est prévue le Vendredi 25 mai 2012 à 9h30 en mairie.

Urbanisme.

PC :
La SCI Clerc PCB avait fait une première demande de PC en 2011, pour le réaménagement de dépendances avec un agrandissement de 34m² + ouverture. Cette demande avait été refusé par la DDT car ils n'avaient pas le droit de faire la demande sous le de nom de la SCI Clerc PCB. Une autre demande a été faite au mois d'avril pour une réhabilitation d'une annexe en garage ainsi que la construction d'un tunnel agricole. Nous sommes en attente d'une réponse de la DDT.

DP :
BROCHEREUX Patrick pour un abri bois de jardin 19,5m²;
JOLY Christophe pour une piscine de 6m x 3m ;
CLEGNAC Jacques pour une piscine de 30m² ;
CHAPUS Agnès pour 3 panneaux solaires pour chauffe-eau 3,5m².

Compte-rendu des délégués.

CCTB musique

La commision a proposé une réactualisation des tarifs de l'école d emusique.

Toutes les classes vont bénéficier des heures d'intervenants en milieu scolaire (½ h par semaine). Les projets proposés dans le cadre de ces heures vont être choisis en lien avec le projet d'école lorsque ce sera possible.

Un stage d'été avec l'école de musique de Francheville est organisé cette année sur Beaurepaire et aura lieu du 9 au 13 juillet avec un concert de clôture le 13 juillet à 18h.

De nombreux concerts sont organisés entre fin avril et fin juin dont "Musique on tourne" qui pour la 3ème édition aura lieu au Gontard.

La réflexion sur la brochure publicitaire pour l'école de musique se poursuit. Il faut définir un cahier des charges pour ensuite le soumettre au professionnel chargé du visuel. Une réunion entre les professeurs de l'école de musique doit d'abord avoir lieu pour définir certains axes.

SIE

La présentation de l'audit énergétique réalisé par la société Alpha JM et mandatée par le SEDI a eu lieu le 24 avril à Montseveroux. Le bilan énergétique des vieux bâtiments (mairie, école primaire, agence postale..) est mauvais. Des solutions à court, moyen et long terme ont été proposées et il faudra les intégrer lors de la rénovation de nos bâtiments. Avant cela, nous avons à regarder d'un peu plus près les factures EDF de la mairie qui paraissent anormalement élevées.

Questions diverses

Question de Jean-Paul ANDRE : Suite à la réunion du 26 mars à la Mairie de Saint-Julien de l'Herms, il souhaite avoir plus de renseignements concernant la Dotation de Solidarité 2012.

Il souhaite comprendre pourquoi la commune de Beaurepaire perçoit la somme de 129 579 €.

Nous sommes en attente de la réponse de Monsieur Serge EMPTOZ.

La cérémonie du 8 Mai 1945 est à 11h30.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le conseil est clos à 22h45.

Le prochain conseil aura lieu le JEUDI 24 Mai 2012 à 20h30.